

Grand Paris : qui va payer ?

Article rédigé par Capucine Moulas le 11/08/2014 à 09:30 dans la rubrique [Politique](#)



Le financement des transports du Grand Paris sera abordé dans l'examen de loi de finances pour 2015.

© DR

Privé des recettes d'une taxe de séjour spécifique à l'Ile-de-France, le projet du Grand Paris, très ambitieux, peine à trouver des ressources financières.

Le projet du Grand Paris aurait-il les yeux plus gros que le portefeuille ? Les potentielles sources de revenus se défilent les unes après les autres. Après l'écotaxe revue à la baisse en juin dernier, c'est la taxe de séjour spécifique à la région Ile-de-France qui ne verra finalement pas le jour. Pourtant adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale le 26 juin, le projet de taxe de deux euros par nuitée pour les touristes en région francilienne, sensée financer une partie des transports, s'est immédiatement heurté aux protestations des professionnels du secteur. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, s'y est notamment opposé, jugeant *"impératif de renoncer à ces hausses et de trouver d'autres pistes"*.

Le 16 juillet, l'Assemblée nationale rejette le projet de taxe régionale de séjour, et remet la fatidique question à l'ordre du jour : qui financera les 140 millions d'euros annuels nécessaires au développement du Grand Paris ? Entre la rénovation et la modernisation du réseau actuel d'ici 2017, et la création d'un métro automatique de rocade, le "Grand Paris Express", la Société du Grand Paris (SGP) estime le coût total de l'opération à 22,62 milliards d'euros.

Une solution pour 2015 ?

Le Premier ministre, Manuel Valls, a par ailleurs avancé la date d'échéance du Grand Paris Express à 2024 au lieu de 2027, assurant dans un communiqué du 16 juillet que *"les engagements pris par le gouvernement dans le cadre de la feuille de route du Nouveau Grand Paris seraient tenus"*. Il précise que *"les dispositions nécessaires pour assurer un financement annuel de 140 millions d'euros"* seront étudiées *"dans le cadre de l'examen de loi de finances pour 2015"*. Il annonce enfin qu'une concertation sera menée avec les acteurs du secteur touristique dès cet été, s'appuyant sur *"l'analyse de l'impact d'une réforme sur l'économie du tourisme et l'attractivité de notre territoire"*.